



L'ÉCOLE N'EST PAS UNE ENTREPRISE !
L'ÉDUCATION N'EST PAS UNE MARCHANDISE !

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉMUNÉRATION DES CONGÉS MALADIE ORDINAIRE : ATTENTION À LA RÉGULARISATION EN JANVIER 2026

Depuis le 1er mars 2025, en cas de congé maladie ordinaire (CMO), après prélèvement du jour de carence, les agent·es de la Fonction publique sont désormais rémunéré·es à hauteur de 90 % du traitement indiciaire et de leurs indemnités contre 100 % auparavant. Mais la mise à jour des applications de paye par la Direction Générale des Finances Publiques ne s'est faite qu'à compter d'octobre 2025.

En conséquence, nombre de collègues AESH, AED (rémunéré·es directement par l'Education Nationale) et enseignant·es qui ont été placé·es en congé maladie ordinaire depuis le 1er mars et dont les salaires ont été versés à 100%, verront la régularisation de ces « trop perçus » sur leurs payes d'octobre 2025, novembre 2025 et janvier 2026. Attention donc aux mauvaises surprises !

SUD éducation rappelle que face à cette mesure qui vise à faire des économies sur le dos des fonctionnaires, une pétition intersyndicale a été lancée pour obtenir le maintien de la rémunération à 100 % en cas de congé de maladie ordinaire et l'abrogation du jour de carence.

SUD éducation revendique :

- le retour à une indemnisation à 100% du CMO
- l'abrogation du jour de carence en cas d'arrêt maladie.

>> Signer la pétition en ligne <<



En cas de fermeture, les enseignantes se retrouveraient avec :

- 4 classes à double niveau de 26 élèves,
- 2 classes de CP-CE1 à 24 élèves, soit le maximum recommandé par l'Éducation nationale,
- et 1 classe de CM2 à 26 élèves.

Comment enseigner dans de telles conditions ? Comment accueillir dignement de nouveaux élèves ? D'autant plus que des logements sont disponibles dans la commune, prêts à accueillir de nouvelles familles.

Fermer une classe aujourd'hui pour la rouvrir un an plus tard n'a aucun sens, surtout quand on sait qu'une classe de maternelle ouvrira en 2025 à cause de la hausse d'effectifs ! Par ailleurs, le nombre d'élèves en situation de handicap augmente sans cesse : 14 élèves avec notification MDPH, et 9 en attente.

Avec le soutien de SUD éducation Gard-Lozère, les personnels de l'école et les parents d'élèves ont su construire une mobilisation forte et solidaire pour empêcher cette fermeture. Face au silence du DASEN, les actions vont continuer, et s'amplifier jusqu'à l'obtention du maintien de la 8e classe. Les restrictions budgétaires dans l'Éducation nationale sont inacceptables. On ne fait pas des économies sur le dos des enfants !

**L'école n'est pas une entreprise,
les enfants ne sont pas des marchandises !**

**Amplifions la mobilisation :
NON à la fermeture de classe !**